

ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat

ANALYSE DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS DE L'OPERATEUR

Missions

L'ENTPE, établissement d'enseignement supérieur et de recherche, forme des ingénieurs et cadres en formation initiale et continue, appelés à porter et déployer la transition écologique et solidaire dans les territoires, en s'appuyant sur les connaissances et innovations produites au sein de ses laboratoires de recherche. Elle intervient sur l'ensemble des champs professionnels de l'aménagement, de l'organisation et de la gestion des territoires urbanisés :

- bâtiments et infrastructures ;
- aménagement des territoires, politiques urbaines, urbanisme ;
- systèmes de transport et mobilités ;
- sols, eau et hydrosystèmes anthropisés : maîtrise des impacts et des risques environnementaux, prévention des pollutions et des nuisances, préservation de la biodiversité.

Elle est habilitée à délivrer le diplôme d'ingénieur de l'ENTPE, le bachelor « Transition écologique et territoires » depuis la rentrée 2023, délivre des diplômes de master dans 8 mentions différentes, ainsi que le diplôme de doctorat dans 3 écoles doctorales partagées avec les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche du site de Lyon Saint-Étienne. Elle délivre également des diplômes de mastère. Elle accueille chaque année environ 900 étudiants dont plus de 700 en cycle ingénieur. 50 % environ des élèves ingénieurs sont fonctionnaires.

L'école mène une activité de recherche à travers cinq laboratoires de recherche partagés avec d'autres établissements (universités, écoles, CNRS) dans lesquels travaillent une centaine de doctorants. Elle participe à la diffusion des connaissances et conduit des actions internationales et partenariales avec une capacité à faire dialoguer les acteurs publics et privés.

Gouvernance et pilotage stratégique

Forme juridique : établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Date de création : 1954

Texte de référence : décret n° 2006-1545 du 7 décembre 2006 relatif à l'École nationale des travaux publics de l'État

Directrice générale : Cécile Delolme

Présidente du Conseil d'administration : Élisabeth Crépon

Conseil d'administration (35 membres) :

- 21 personnalités extérieures nommées par le ministre de tutelle (personnalités issues des employeurs des ingénieurs TPE, personnalités représentant l'enseignement supérieur et la recherche, personnalités issues des associations, des organisations syndicales et à titre personnel) ;
- 14 membres élus (enseignants dont l'école n'est pas l'employeur principal, chercheurs et enseignants internes, personnels administratif et technique, doctorants, étudiants de 3^e année, masters, certificat d'études supérieures (CES), étudiants de 2^e année, étudiants de 1^e année).

Contrôleur budgétaire : CBCM au MTECT (contrôle budgétaire a posteriori)

FINANCEMENT APORTE A L'OPERATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2023		Prévision LFI 2024		Réalisation 2024	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
P217 – Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	21 924	21 924	27 389	25 389	26 757	24 900
Subventions pour charges de service public	21 924	21 924	24 389	24 389	23 972	23 840
Subventions d'investissement			3 000	1 000	2 786	929
P723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État		226				
Dotations en fonds propres		226				
P348 – Performance et résilience des bâtiments de l'État et de ses opérateurs	156				110	18
Dotations en fonds propres	156				110	18
P349 – Transformation publique					38	38
Subventions d'investissement					38	38
Total	22 079	22 150	27 389	25 389	26 905	24 956

Note : Les subventions d'investissement sont introduites par la LOLF au PAP 2024. Leur réalisation 2023 est sans objet.

La nature des financements et l'écart entre la prévision et la réalisation doivent systématiquement être expliqués programme par programme et notamment si cet écart s'explique par la mise en réserve.

Cette année, au terme de quatre années d'exécution du plan de relance, il est attendu que ce tableau soit assorti d'un développement spécifique, relatif aux crédits de relance pour lesquels l'opérateur serait intervenu en tant que financeur intermédiaire. Ainsi, le montant des crédits reçus depuis le lancement du plan de relance en 2020 sera mis en exergue, en détaillant les actions au titre desquelles ces crédits ont été perçus. La part effectivement versée à fin 2024 aux bénéficiaires finaux sera présentée afin de donner une vision plus complète des décaissements du plan de relance.

Le montant en LFI 2024 de la SCSP de l'ENTPE en provenance du programme 217 s'élevait à 23,967 M€ après mise en réserve.

Celle-ci a été ajustée au cours de l'exercice 2024 des éléments suivants qui se neutralisent :

- surgel de la réserve au mois de mai de 127 K€
- abondement de 66 K€ au titre de la mise en place des nouveaux barèmes des bourses sur critères sociaux (après transfert du programme 231 « Vie étudiante »).
- abondement de 65 k€ pour l'action sociale et la médecine de prévision des ingénieurs élèves fonctionnaires

COMPTE FINANCIER 2024

Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2024	Compte financier 2024 *	Produits	Budget initial 2024	Compte financier 2024 *
Personnel	18 778	18 350	Subventions de l'État	23 967	24 010
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	3 968	3 794	<i>– subventions pour charges de service public</i>	23 967	23 972
			<i>– crédits d'intervention(transfert)</i>		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	9 122	9 551	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	1 992	2 211
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	2 650	3 337	Revenus d'activité et autres produits	2 914	4 418
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	2 650	3 337	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	1 100	1 545
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		
Total des charges	27 900	27 901	Total des produits	28 872	30 639
Résultat : bénéfice	973	2 738	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	28 872	30 639	Total : équilibre du CR	28 872	30 639

* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2024	Compte financier 2024 *	Ressources	Budget initial 2024	Compte financier 2024 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	2 523	4 529
Investissements	2 879	3 293	Financement de l'actif par l'État	945	2 804
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	300	205
			Autres ressources		5
Remboursement des dettes financières	78		Augmentation des dettes financières		
Total des emplois	2 957	3 293	Total des ressources	3 768	7 543
Augmentation du fonds de roulement	811	4 250	Diminution du fonds de roulement		

* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Si au moment de l'élaboration des RAP 2024, l'organe délibérant n'a pas encore arrêté le compte financier, il conviendra d'inscrire le compte financier provisoire tel qu'il a été soumis à certification. La source des données devra être obligatoirement précisée.

A minima le commentaire ci-dessous doit permettre de comprendre d'où proviennent les ressources (produits) de l'opérateur et quelles sont ses principales dépenses (charges) ainsi que les écarts entre prévision et exécution.

L'ENTPE a disposé en 2024 d'un budget de 30,64 M€, dont 78 % proviennent de la subvention pour charges de service public, légère baisse de la dépendance SCSP avec la hausse des ressources propres

Le BI présentait un résultat prévisionnel excédentaire de 0,97 M€, la réalisation du résultat du compte financier fait apparaître un excédent de 2,74 M€, soit un écart de 1,77 M€. qui se justifie comme suit :

Sur les recettes : +1,48 M€

Impact de la correction technique du financement de la SCSPI initialement inscrite au BI en ressources patrimoniales et intégré au compte de résultat de 0,93 M€

Changement de méthode des écritures d'inventaires sur les produits constatés d'avances : 0,55 M€

Sur les dépenses : -0,29 M€

Cet écart est expliqué dans un premier temps par une sous consommation de la masse salariale liée à des décalages de recrutements des Enseignants Chercheurs pour la deuxième année du Bachelor, compensée par une hausse de la variation des opérations non budgétaires (impact de la hausse des amortissements et des reprises sur provisions)

TRESORERIE

(en milliers d'euros)

Compte financier 2023	Budget initial 2024	Compte financier 2024
9 761	8 500	11 822

L'écart de + 3 322 k€ par rapport au montant inscrit au budget initial s'explique principalement par l'amélioration du solde budgétaire de + 2 444 k€, et de la variation du solde initial de trésorerie de + 777 k€

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2024		Compte financier 2024 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel (yc enveloppe recherche)	18 778	18 778	17 981	17 981
Fonctionnement (yc enveloppe recherche)	6 721	6 472	6 519	6 038
Intervention	0	0	0	0
Investissement (yc enveloppe recherche)	5 324	3 511	2 839	3 264
Dont enveloppe recherche	9 057	9 186	9 333	9 302
- Personnel enveloppe recherche	7 532	7 532	7 587	7 587
- Fonctionnement enveloppe recherche	975	975	1 013	935
- Investissement enveloppe recherche	550	679	734	781
Total des dépenses AE (A) CP (B)	30 823	28 761	27 339	27 283
dont contributions employeur au CAS pensions	3 968	3 968	3 797	3 797

* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2024	Compte financier 2024 *
Recettes globalisées	26 527	26 771
Subvention pour charges de service public	23 967	23 862
Subvention pour charges d'investissement	0	929
Autres financements de l'État	945	110
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	389
Recettes propres	1 616	1 481
Recettes fléchées	2 014	2 736
Subvention pour charges d'investissement fléchée	0	300
Financements de l'État fléchés	0	65
Autres financements publics fléchés	2 014	2 180
Recettes propres fléchées	0	191
Total des recettes (C)	28 541	29 507
Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)	0	2 224
Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)	219	0

* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

DEPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	Budget initial Compte financier *	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Diffusion des connaissances		277	180	180	0	0	0	0	457	457
		271	157	156	0	0	0	0	428	427
Enseignement		4 705	1 609	1 609	0	0	190	190	6 504	6 504
		5 555	1 836	1 750	0	0	185	192	7 575	7 497
Recherche		7 532	975	975	0	0	550	679	9 057	9 186
		7 587	1 013	936	0	0	733	782	9 333	9 302
Soutien-support		6 264	3 957	3 708	0	0	4 584	2 642	14 805	12 614
		4 569	3 513	3 198	0	0	1 922	2 291	10 004	10 058
Total		18 778	6 721	6 472	0	0	5 324	3 511	30 823	28 761
		17 981	6 519	6 038	0	0	2 840	3 264	27 340	27 283

* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2024	Compte financier 2024 *
Solde budgétaire (déficit) (D2)	219	0
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	78	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	246	216
Autres décaissements non budgétaires	0	293
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)	543	509
ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)	0	2 061
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	733	2 194
Total des besoins	543	2 570

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2024	Compte financier 2024 *
---------	---------------------	-------------------------

* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2024	Compte financier 2024 *
Solde budgétaire (excédent) (D1)	0	2 225
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	58	273
Autres encaissements non budgétaires	0	72
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)	58	0
PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)	485	2 570
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	1 218	133
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
Total des financements	543	2 570

* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

L'objet du tableau d'équilibre financier est de présenter les besoins de trésorerie liés aux opérations budgétaires et non budgétaires. Chaque rubrique doit être explicitée. A minima, les grandes masses des besoins et financements, la trésorerie, les opérations pour compte de tiers ainsi que l'écart entre prévision et réalisation.

L'année 2024 marque la fin des travaux engagés dans le cadre du plan de relance et des financements associés, et le début des engagements des investissements immobiliers financés par le CPER (2021-2027).

La SCSP de 23,97 M€ est exécutée à hauteur de 93,36 %, les dépenses de personnel sont exécutées à 96,01 %, les dépenses de fonctionnement à 98,98% et celles d'investissement à 90,7 %.

Le solde budgétaire présente un excédent de 2,22 M€ grâce à la poursuite d'une meilleure maîtrise des encaissements sur ressources propres, en particulier des programmes de financement ANR, Région ARA et ADEME, à

Des avances contractuelles à hauteurs de 0,86 M€ ont été versées en lien avec les nombreux de recherche retenus et contractualisés fin 2024 (projets ANR et autres financeurs) . Le premier versement de la SCSP de 0,93 M€ dont les dépenses seront effectives à compter de 2025.

CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPERATEUR

	Réalisation 2023 (1)	Prévision 2024 (2)	Réalisation 2024
Emplois rémunérés par l'opérateur :	206	220	220
– sous plafond	167	185	181
– hors plafond	39	35	39
dont contrats aidés			
dont apprentis		2	1
Autres emplois en fonction dans l'opérateur :	29		36
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes	29		36

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2023.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2024.

L'écart constaté entre le budget initial et l'exécution sur les emplois sous plafond est lié à une sous consommation temporaire, relative au recrutement en cours d'année des créations de postes en lien avec la mise en place du bachelor à la rentrée 2024.